

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été séparément lues :

De *S. L. Valois* et autres, de la province de *Québec*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Banque *St. Jean Baptiste*."

De *C. Day* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'éclairage à gaz du *Canada*."

De l'honorable *John Hamilton* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie des houillères et des mines de fer de *Pictou*."

L'honorable *M. Campbell*, secondé par l'honorable *M. Wilson*, a proposé,

qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de la Convention postale récemment conclue par le maître-général des postes du *Canada* avec le maître-général des postes des *Etats-Unis*.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que ceux des membres de cette Chambre qui sont du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable *M. Read*, secondé par l'honorable *M. Smith*, a proposé,

qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes annonces et soumissions, de tous contrats et rapports, de toute correspondance et de tous affidavits, qui ont eu lieu au sujet de la construction d'estacades, jetées, etc., sur la rivière *Gatineau*, l'hiver dernier, avec un état du coût de ces travaux.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, que ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Jeudi, 11 février 1875.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, et pour informer leurs Honneurs, que les membres du comité spécial des impressions, savoir : Messieurs *Bowell*, *Bourassa*, *Church*, *Delorme*, *De Veber*, *Dymond*, *Goudge*, *Lanthier*, *Laird*, *Ross*, (*Middlesex*), *Ross* (*Prince Edouard*), *Stephenson*, *Stirton*, *Thompson* (*Haldimand*), et *Wallace* (*Norfolk*), agiront comme membres du dit comité conjoint des impressions.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

ALFRED PATRICK,
Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Le messenger a été appelé de nouveau et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messenger.

Sur motion de l'honorable *M. Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable *M. Scott*, il a été résolu, que les honorables messieurs *Aikins*, *Bellerose*, *Bureau*, *Carrall*, *Cochrane*, *Ferrier*, *Haythorne*, *Macfarlane*, *Miller*, *Penny*, *Reesor*, *Scott*, *Simpson* et *Wilmot*, composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session et soient chargés d'agir au nom de cette Chambre avec le comité